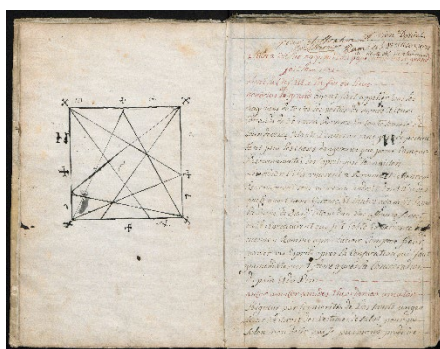


Le Livre des conjurations

UN LIVRE DE SORCELLERIE AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES !

« Livre des conjurations » : c'est par ces mots en guise de titre sur une couverture parcheminée que s'ouvre un bien curieux registre conservé sous la cote 5 Fb 10 aux Archives départementales d'Ille-et-Vilaine. Les restes d'un cachet de cire qui scellait ce registre y sont encore visibles ainsi qu'une autre annotation, « Archives du Palais », qui doit être faite de la main de Paul Parfouru, archiviste du département entre 1891 et 1905. Ce registre peut étonner à plus d'un titre : il n'est pas daté, même si l'on peut cerner la période, ses contenus et son usage interrogent et puis surtout, comment ce « livre des conjurations » est-il arrivé aux Archives départementales ?

Comme indiqué plus haut, il est probablement issu des archives du palais de justice de Rennes, ancien parlement de Bretagne, d'où il a pu en être extrait à la fin du 19^e siècle¹, comme des dizaines et des dizaines d'autres documents sortis du vrac immense dans lequel étaient mêlés les arrêts, procès-verbaux, minutes et autres procédures civiles ou pénales non seulement du parlement mais aussi des autres juridictions, présidial et justices seigneuriales, laissés en déshérence depuis la Révolution et que les archivistes du département tentaient de classer, tant bien que mal, depuis quelques années. Les scellés en cire rouge encore présents sur la couverture peuvent laisser penser que ce registre avait été saisi dans le cadre d'une procédure judiciaire ce qui expliquerait sa présence dans le grenier du palais. Après tri, le registre est cependant rangé dans la série F, où l'on y trouve tout ce qui ne se rattache pas directement aux documents officiels, dans une rubrique « Sorcellerie » avec 12 autres références relatives à l'alchimie dont deux autres « livres de conjuration ». Ce faisant, les archivistes ont probablement voulu faire connaître ces objets curieux.



(page 1 et 2, 5 Fb 10)

N'oublions pas que c'est la première fois, en cette fin du 19^e siècle, que les archivistes et les historiens ont accès à ces archives judiciaires, d'abord longtemps fermées et interdites (les archives ne deviennent « publiques qu'à partir de la Révolution) puis inaccessibles après la Révolution en l'absence de classement. Enfin triées, leurs analyses des archives vont permettre de confronter les légendes,

¹ ADIV, 3 T 12.

comme celle de l'abbé Poussinière, de Saint-Sulpice Fougères, qui volait de « clocher en clocher », avec les faits et d'établir le contexte juridique dans lequel ils se sont déroulés, avant ou après de passer à l'état de légende. Ne reste plus aux archivistes et historiens qu'à contextualiser le récit de leurs trouvailles et à les publier dans des revues que nous consultons encore aujourd'hui avec intérêt. Cet accès aux archives couplé avec le développement de l'analyse scientifique et rationnelle des sources a renouvelé graduellement l'historiographie (l'écriture de l'histoire).

UN LIVRE DE SORCELLERIE, C'EST QUOI ?

Sur la première page intérieure du registre, l'auteur précise que ce qui suit, est extrait des écrits d'Agrippa et d'Honorius le Grand. Cornélius Agrippa (1486-1535) est un médecin et alchimiste ; Honorius III le Grand (1160 ?-1227) fut pape de 1216 à 1227, il appela à la cinquième croisade. Pour les spécialistes, son livre des conjurations -*Recueil apocryphe de formules et de recettes de magie et de sorcellerie*- lui est faussement attribué et sa date de parution 1670 est jugée fantaisiste. L'auteur de ce registre écrit aussi à la page 117 qu'il recopie « une version traduite de grec et hébreu en français par François Carmobé en l'an 1388 qui sont différents (sic) des autres ». Il l'appelle « abrégé des opérations ».



Heinrich Cornelius Agrippa de Nettesheim (1486-1535)

BIU Santé Médecine, Paris Descartes, CIPB1131, gravure au burin

Aucune date n'apparaît de façon formelle sur le registre mais cinq signatures ouvrent la première page : Doultremer, Jan Daniel, Anthime ou Antoine Elliot, Ramaré et un certain Fransos Giras. Les quelques recherches menées pour tenter de trouver trace de leur activité ont permis de mettre une fonction sur trois d'entre eux. D'abord, Doultremer, nom de famille de Haute-Bretagne qui chiffre le registre (il le pagine) serait un juge criminel à Rennes au début du 18^e siècle ; quant à Jan Daniel, il est sergent de la juridiction de Plumaugat vers la même époque. Un acte de 1747 le confirme. C'est avec la signature d'Anthime ou Antoine Elliot (ou Eliot), recteur de Plumaugat que la datation se précise. Antoine Elliot (ou Eliot) est en effet recteur de la paroisse de Plumaugat de 1733 à 1764². Grâce aux travaux de l'historiographe René Kerviler (1842-1907)³, nous connaissons bien la généalogie de ce prêtre. Sa famille, originaire d'Angleterre (de Cornouailles) ayant servi en Irlande, est issue d'un capitaine de vaisseau de la reine (protestante) Elisabeth 1^{ère} qui, envoyé en France à la fin du 16^e siècle, s'établit au Havre pour conserver la religion catholique. Par la suite, sous le règne de Louis XIII, une des branches de la famille s'installe en Bretagne, au cœur de la forêt de Brécilien, aujourd'hui forêt de Paimpont. C'est d'ailleurs là, au village de la Ruisselée, qu'est né en avril 1699 Antoine Elliot. Devenu prêtre, il est nommé en 1733 à Plumaugat qu'il ne quittera plus. La paroisse de Plumaugat relevait de la sénéchaussée de Ploërmel et avait des liens très étroits avec le chapitre de Saint-Malo. Or, l'on sait que le frère d'Antoine Elliot, Julien, était chanoine et vicaire général de Saint-Malo. La famille Elliot comptait aussi de nombreux magistrats : procureurs au Parlement et au présidial de Rennes... et ce jusqu'à la Révolution (un des petits cousins du prêtre, Charles Elliot de Clinchamps, prend part à la conjuration de la Rouërie avant de compter parmi les premiers exécutés à mort par la guillotine à Rennes le 29 octobre 1792). La famille de la Châtaigneraie⁴ était estimée dans le village : le manoir de la Rivière, édifié en 1678, fut donné à la paroisse comme presbytère. Antoine Elliot y est sans doute décédé en septembre 1764. Il est inhumé le 10 dans le cimetière en présence de l'abbé de Lorens, grand vicaire de Saint-Malo et de nombreux prêtres.

Les deux autres personnes citées Ramaré et Fransos (sans doute François) Giras sont plus difficiles à cerner socialement. Beaucoup d'incertitudes restent à lever concernant les personnages. Sont-ils des témoins, des auteurs ... ?

Le registre comprend 208 pages et est scindé en deux parties, une partie en français de 164 pages et 1 dessin, une autre en latin de 43 pages. Si les textes paraissent bien avoir été écrits de la même main, il faut bien reconnaître que l'orthographe n'est pas le fort de son auteur qui écrit sans véritablement faire attention : l'home puis l'homme, plennette pour planète, charitté, comerce, lestrés, sellon, erbes, sangt, ost, poulmon, lempe... Dans le détail, ce vade-mecum de la conjuration précise les différentes formules à proférer en fonction de nombreux éléments (saison, position des planètes, heures du jour et de la nuit, anges à invoquer tel jour ou tel autre...) et donne la manière de construire le cercle magique... On apprend ainsi que demander l'aide des esprits du mardi c'est « *dexcitter les combas les meurtres et les mortalités et les embrasement et de donner des soldas et la mort et la maladie et la santé* ». Soigner une plaie, arrêter le sang, se faire aimer des femmes quand on demande à *Agamath*

² Le premier acte (promesse de mariage) signé par « Ant. Elliot r^e de Plumaugat » date du 2 mai 1733 et le dernier acte (sépulture) du 16 février 1763. Mais Antoine Elliot est bien décédé en septembre 1764 en tant que recteur de Plumaugat. Son remplaçant (recteur) ne sera en place qu'en novembre 1769. Jusque-là, c'est le curé Charles Fleury (qui était déjà à Plumaugat avant l'arrivée d'Elliot en 1733) qui signe les actes avec quelques autres prêtres.

³ René Kerviler mentionne dans son *Dictionnaire de bio-biographique* que lui-même était apparenté à la famille Elliot par l'intermédiaire de son épouse.

⁴ Sa sœur Marguerite a épousé Pierre Nouvel, sieur de la Châtaigneraie. Leur fils, Pierre-Marie Nouvel, né en 1732, succède à son oncle en 1769.

d'intercéder, parler à l'esprit en ermite... Pour ce faire et à titre d'exemple, je vous en donne en le début de la recette : il faut être seul dans sa chambre le dimanche, avoir du feu dans un réchaud neuf et 22 clous de girofle, une table, trois rôtis de viande différente, des pantoufles blanches, des bas neufs.... On jette un clou dans le réchaud en criant Lucifer, au troisième on crie Astarot... Je vous laisse découvrir la suite. À la page 151, s'ouvre un autre chapitre présentant les bons anges- en quelques pages-et les mauvais anges, forts nombreux que l'auteur énonce avec force détail. Démon, lémures, lutins, folets, silènes, sylvains, faunes, satires.... Vulcains et salamandres habitent la région du feu et des profondeurs, sylphes et mélusines vivent dans les airs, les sylvains se cachent dans les forêts. Les nymphes, peuple de l'eau, se scindent en plusieurs catégories, les néréides sont dans la mer, les naïades dans les fleuves, les « éphidryades » dans les fontaines....



Le *Cercle magique* est un tableau peint vers 1886 par John William Waterhouse (1849-1917). Il est conservé à la *Tate Britain* à Londres. Huile sur toile, 183x127 cm

Ce « livre des conjurations » est un exemple parmi les très nombreuses publications qui ont circulé en France et en Europe depuis le Moyen Age. La plus célèbre d'entre elles, *Le Livre de la Clavicule du roi Salomon*, a été très répandue du Moyen Age au 19^e siècle. *Le Livre des conjurations du pape Honorius* figure aussi en bonne place parmi les succès éditoriaux. Il peut prendre des titres différents en fonction des auteurs et des pays : *Gremoire du pape Honorius (français)*, *Gremoire du pape Honorius avec un recueil des plus rares secrets (français)*, *Grimoire du pape Honorius (français)*, *Grimoire du pape Honorius avec un recueil des plus grands secrets de l'art magique et des pratiques s'opposant aux maléfices (français)*, *Grimoire du pape Honorius le Grand, avec un recueil des plus rares secrets (français)*, *Grimoire of Honorius (anglais)*, *Grimoire of pope Honorius (anglais)*...Il est toujours édité. La Bibliothèque nationale de France en a reçu des exemplaires en 2017 d'une maison d'édition parisienne. Les archives du Finistère conservent également un manuel de sorcellerie rédigé par un

certain François Merret. En définitive, les récits légendaires et ésotériques qui offrent aujourd'hui matière à des romans et à des films ont toujours été présents dans l'imaginaire des sociétés.

Le registre conservé dans nos fonds mériterait une étude approfondie et comparée. Le commentaire que vous venez de lire ne fait qu'en effleurer la richesse. Retrouver trace des autres personnages, étudier les écrits... Le projet Agrippa est peut-être le début d'un travail plus important...

EJ 1^{er} décembre 2020/CS 14 décembre 2020 et 6 janvier 2023